

Logistique urbaine : Philippe Barbier, Président de la CGF, est chargé par Clément Beaune, ministre délégué aux Transports, d'une mission de préfiguration d'un comité de liaison des professionnels

Paris, le 15 décembre 2022 – À l'occasion de la tenue du 3ème Comité interministériel de la logistique (CILOG), Clément Beaune, ministre délégué aux Transports, a chargé Philippe Barbier, Président de la Confédération des Grossistes de France (CGF), d'une mission de préfiguration d'un Comité technique de liaison qui puisse réunir l'ensemble des professionnels de la logistique urbaine. Future « maison commune » de tous les professionnels concernés, ce comité doit devenir une pièce maîtresse de la stratégie nationale de logistique urbaine durable, afin de piloter la transition d'un secteur clé qui représente 10% de notre PIB. Philippe Barbier apportera à cette mission l'expertise et l'expérience qui sont les siennes en tant que représentant et porte-parole du commerce de gros, ainsi que le recul apporté par deux ans et demi de mise en place du programme InTerLUD, référent en matière de coopération sur la logistique urbaine durable.

La logistique urbaine, ultime maillon de la chaîne logistique globale qui pèse pour environ un tiers de son coût, est devenue ces dernières années un **sujet d'attention majeur au croisement de plusieurs enjeux** : mise en place des ZFE, revitalisation et attractivité des centres villes, amélioration du cadre de vie urbain, adaptation aux nouveaux modes de consommation, transition écologique, etc. Elle constitue un marché de 20 milliards d'euros chaque année et 150 000 emplois directs, avec un rôle prépondérant joué par les entreprises grossistes.

Lors du dernier Comité interministériel de la logistique (CILOG) organisé le lundi 12 décembre dernier au Port de Gennevilliers, le ministre Clément Beaune a acté **le besoin de mieux structurer les organes de discussion et de pilotage entre acteurs privés clés**, pour renforcer l'efficacité et la compétitivité du secteur et accélérer ainsi ses transitions écologiques, énergétiques et numériques. Le ministre a ainsi chargé Philippe Barbier, d'une mission courant jusqu'à mars 2023 dédiée à la structuration d'un Comité technique de liaison réunissant les acteurs économiques concernés.

Le comité de liaison doit permettre
de dialoguer avec le comité de liaison des collectivités sur ce sujet et l'État, de façon à répondre aux grands besoins de cohérence et de pilotage très fortement ressentis et exprimés par tous ;
de proposer des outils d'amélioration des services collectifs aux professionnels opérateurs et bénéficiaires des services de logistique urbaine préfigurant un futur centre de ressources ;
de remettre des avis sur les programmes de soutien à la logistique urbaine initié par l'État.

Pour Philippe Barbier, Président de la Confédération des Grossistes de France (CGF), « *La confiance que nous accorde le ministre nous honore. Elle reconnaît le travail de fond et l'engagement qui ont été ceux de la Confédération des Grossistes de France (CGF) sur ces dernières années, en particulier avec le programme pionnier InTerLUD. Au sein d'InTerLUD, nous avons ainsi construit un comité des partenaires avec 18 fédérations professionnelles rassemblant les logisticiens, les transporteurs, les grossistes, mais également les filières consommatrices de logistique pour préfigurer un collectif en capacité de co-construire avec les collectivités des actions d'amélioration de la logistique urbaine. Nous avons donc l'expérience adéquate pour avancer et fonder les bases d'une logistique urbaine à la fois efficiente et durable. Il convient désormais d'approfondir, d'accélérer, de structurer, de pérenniser.* ».

Philippe Barbier remettra ses propositions pour le 1er mars 2023.

À propos de la Confédération des Grossistes de France (CGF)

À travers l'union de 30 fédérations, la CGF, Confédération des grossistes de France, est l'organisation professionnelle représentative de l'ensemble du commerce de gros : la CGF représente 150 000 entreprises partout en France (dont 95% de PME) qui emploient 961 000 salariés et génèrent près de 850 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Le secteur recrute chaque année 90.000 personnes et mobilise 60.000 camions. Plus d'informations : www.cgf-grossistes.fr